



# LA GAZETTE PANNOISE

## LA GAZETTE PANNOISE

### Bonne Année 2014



## Bulletin municipal n°12: Janvier 2014

### Edito



L'année 2013 est encore passée très vite et le programme de la nouvelle année s'annonce bien chargé avec un moment fort, le 11 juillet : le passage du Tour de France dans les rues de notre village ! Que cette année 2014 vous apporte joie, santé et bonne humeur, c'est ce que vous souhайте l'ensemble du conseil municipal pour cette 12<sup>ème</sup> édition de La Gazette.

### Vœux du maire

**Dimanche 5 janvier** en fin de matinée, les Pannois ont afflué vers la mairie pour prendre part à la traditionnelle cérémonie des vœux. « C'est un moment de plaisir, de partage et de détente », a déclaré le maire en préambule. Ses remerciements sont allés vers les forces vives de la commune et notamment à l'association Pannes-Loisirs qui anime le village toute l'année. Sandrine Dassi et Chantal François, toutes deux employées municipales, ont reçu des fleurs pour leurs bons services. Christian Devillers a ensuite annoncé la prochaine parution du bulletin municipal n°12, mis au point par Fabrice Saunier. Le passage du Tour de France, le 11 juillet, sera un moment fort de 2014. Olivier Jacquin, conseiller général et président de la 3 CL, a évoqué les travaux de réhabilitation et de restructuration de la base de loisirs et de tourisme de Madine qui vont apporter attractivité et animation. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié pour débiter l'année en toute convivialité.



### Etat-Civil

#### Naissances:

Loan Groslier, le 13 Octobre 2013 à Toul

#### Mariage:

Néant

#### Décès:

Caroline Dargenton, le 23 Novembre 2013 à Metz.

### Nouveaux habitants

Melle Charlotte Latriche  
(oubliée sur la précédente gazette)  
M. Freddy Springer et Julie Savin-Bellati  
Famille Bernard Wolff et leurs enfants  
Mme Agnès Golab  
Mme Vanessa Labourasse et son fils

### Note aux habitants

L'alambic est ouvert depuis début novembre et ce jusqu'au 16 mai 2014. Toute personne désirant distiller est conviée à contacter Remi Favier pour l'inscription au 2 rue de l'orme à Pannes.

### Dates à retenir

#### Elections municipales:

1er tour, le 23 mars 2014

2ème tour, le 30 mars 2014

Brocante, le 20 juillet 2014

Fête patronale, le 13 septembre 2014

(à confirmer)

### Autour du père Noël



**Samedi 14 décembre**, la municipalité et l'association Pannes-Loisirs ont, à nouveau, uni leurs énergies pour offrir aux enfants du village une après-midi joyeuse et conviviale autour de l'arbre de Noël. L'absence d'une dizaine d'enfants sur la trentaine attendue a été regrettée. Pourtant, rien ne manquait comme à l'accoutumée pour que la fête soit des plus réussies. Décorations, sapin, friandises, séance de maquillage et même distribution des cadeaux par le père Noël ont ravi petits et grands. Le dernier né des

Pannois, Loan Groslier, âgé de 2 mois, a été gâté lui aussi. Sélectionnés selon le sexe et la tranche d'âge, les jouets offerts par la commune de Pannes ont créé la surprise et ont été aussi adoptés par les enfants. Pannes-Loisirs a régalé tout ce petit monde avec un généreux goûter et des friandises. Le père Noël n'oublie jamais de rendre visite aux aînés du village auxquels il remet le colis du CCAS. C'est à bras ouverts qu'il a été accueilli en fin d'après-midi lors de sa tournée. Elus et bénévoles l'ont accompagné dans cette bien sympathique mission.







## Soirée Beaujolais



**Vendredi 22 novembre**, l'association Pannes-Loisirs a organisé une soirée à la salle communale à l'occasion de l'arrivée du beaujolais nouveau. Toutes les personnes présentes ont pu apprécier l'excellent buffet froid préparé par l'association, accompagné bien sûr du Beaujolais nouveau qui a été consommé avec modération et tout cela dans une ambiance conviviale.

## Marchés de Noël de Colmar

Organisé par l'association



Pannes-Loisirs, le **samedi 21 décembre**, une vingtaine de personnes sont parties de Pannes vers 6h00 du matin en bus en direction de Colmar découvrir ses marchés de Noël féériques. Cette journée a permis aux intéressés de découvrir les successions de décors et de lumières au fil des rues piétonnes. Au total, cinq marchés de Noël traditionnels sont implantés au cœur du Vieux Colmar. Heureux de cette belle journée, le retour s'est effectué aux environs de 21h30.

## A la table des aînés

En l'absence regrettée des doyens empêchés par leur santé, le repas des anciens était présidé cette année par Charlotte Deleau et Constant Clavel, tous deux âgés de 86 printemps. **Dimanche 17 novembre**, entourés de membres du Conseil municipal et du CCAS, 24 personnes en tout, les Aînés se sont régalés d'un déjeuner gourmand préparé par l'Auberge de Saturnin de Bernécourt. En plus du délicieux repas et de la décoration raffinée, un diaporama a animé ce temps convivial et l'assistance a ainsi pu se remémorer les cinq dernières années de la vie du village au travers des nombreuses fêtes et manifestations communales ou associatives. Le Maire a profité de l'occasion pour féliciter Evelyne Girard qui vient d'être promue au grade de chevalier des palmes académiques et souhaité un joyeux anniversaire à Bernard Nivois, qui fêtait ses 68 ans ce jour-là. Il a aussi annoncé sa candidature aux prochaines élections et sa volonté de conduire une liste ouverte. Deux « nouveaux » anciens ont été accueillis, Christian Tiquet, qui vient de franchir le cap des 65 ans, et son épouse Simone. Au terme de ces agapes, les convives s'en sont retournés chez eux en emportant le pot de poinsettia offert aux dames et le petit nécessaire de bureau offert aux messieurs.



## Un blason tout en lumière



Installé depuis des années aux abords de la mairie, le motif illuminé représentant le blason de la commune avait perdu de son lustre. Les agents techniques municipaux, Philippe et Romuald, lui ont redonné couleurs et lumière en remplaçant les lampes défectueuses par un cordon de diodes électroluminescentes à la consommation électrique très inférieure aux précédentes ampoules. Le blason du village brille à nouveau fièrement et illumine la mairie d'un bel éclat. Pour rappel, cet écusson géant sous forme de panneau lumineux a été installé devant la mairie en

décembre 1999. Il a été offert par Dominique Laurent, maire de Pannes dans le Loiret et l'association du jumelage « Pannes 454 ». Cet écusson qui représente les armoiries de Pannes 54, avait été promis à Guy Machinet (*ancien maire de Pannes décédé*) qui au cours d'une visite dans le Loiret, avait découvert le même style d'écusson (armoirie) et avait formulé le souhait de posséder une réplique de notre blason. Le panneau a été rapporté du Loiret par trois représentants de l'époque : Michel Chainé, de l'association, Philippe Gourdy, président de l'association et Jean-Pierre Bernard, conseiller municipal de Pannes 45. Depuis l'hiver 1999, le panneau lumineux est installé devant la mairie avant les fêtes de fin d'année et ceci jusqu'en février de l'année suivante. Que la tradition perdure...

## Mercredis récréatifs



Les mercredis récréatifs organisés par Sandrine et son équipe ont été l'occasion de préparer **mercredi 27 novembre** des truffes en chocolat, des sablés ainsi que des décorations de

noël dans le but d'égayer la journée festive des fêtes de fin d'année. Les enfants du village aiment exprimer leurs talents. C'est l'occasion pour eux de passer ensemble des après midi conviviaux et sympathiques.

## Halloween



**Mercredi 6 novembre**, un petit groupe de monstres et sorcières a arpenté le village pour effrayer les habitants afin d'obtenir bonbons et friandises. Ils ont frappé aux portes et ont reçu le butin qu'ils attendaient. La récolte a été partagée autour d'un goûter offert par P.L., à la salle

communale. Les enfants remercient les habitants pour leur générosité.





Les 20 ans du comité du jumelage à Pannes 45



La célébration des 20 ans du comité de jumelage de Pannes a donné lieu à une soirée qui a réuni 195 personnes **samedi 26 octobre** à la salle polyvalente. Un sketch joué par la troupe LAC a retracé ce moment qui a vu la commune du Loiret découvrir qu'elle avait une sœur jumelle en Meurthe-et-Moselle, à cause d'une erreur de courrier.

**L'origine, une erreur administrative.** Parmi les trois comédiens, Marie-Christine dans le rôle de la secrétaire de mairie. Or c'est elle (*toujours en activité*) qui, en 1990, s'est aperçue que la lettre (un acte notarial) était destinée à la mairie de Pannes 54. De là est venue l'idée d'un rapprochement entre les deux communes. En 1993, le protocole de jumelage était signé entre Dominique Laurent et Guy Machinet. La soirée était dédiée à ce dernier disparu en 1999, ainsi qu'à André Bourgoïn qui nous a quitté en 2010, et qui fut le premier président du comité de jumelage. Il est présidé depuis 9 ans par Jean Foucher qui avec son équipe, a souhaité la bienvenue à la délégation de Pannes 54 avec à sa tête Jacky Noël, le premier adjoint, et Jean-Christophe Hutin, président de Pannes loisirs 54. Cette union, ces noces de porcelaine, ont été fêtées par un gâteau où figuraient les armoiries des deux communes.

Fête patronale (cérémonie au monument, apéritif, sport, repas et jeux)



**Samedi 14 et dimanche 15 septembre** ont été l'occasion d'un rassemblement pour la célébration de la fête patronale. La messe paroissiale célébrée samedi par le Père Jean-Emmanuel Traoré a réuni les habitants du secteur en présence des porte-drapeaux suivi d'un temps de recueillement autour du monument aux morts pour rendre hommage aux Pannois tombés pour la France. Le Maire a ensuite convié l'assistance à partager le verre de l'amitié à la mairie. Le buffet délicieusement garni a fait l'unanimité tandis que les conversations allaient bon train. Dimanche, l'association Pannes-Loisirs a organisé une sortie marche et VTT pour ses adhérents. Après un covoiturage à Vieville-sous-les côtes, un petit groupe de marcheurs est parti du haut du village à proximité du lavoir et a parcouru une ballade sur les chemins herbeux derrière les jardins, ce qui a permis aux courageux de découvrir les jolis paysages de Vieville et de Billy avec une végétation fruitière omniprésente. Les vététistes, quant à eux, ont parcouru

une vingtaine de kms en passant par Heudicourt et les bois de Vigneulles. Après l'effort, les sportifs ont rejoint les autres convives à la salle communale pour un repas réconfortant et bien mérité. Pour digérer, L'après-midi fut animée par des jeux au terrain de sport et tous les participants ont trouvé l'activité qui leur a fait passer un bon moment. Tir à l'arc, pétanque et autres jeux d'extérieur. Une ambiance conviviale a régné toute la journée et a été l'occasion de partager de la joie et du bon temps ensemble.





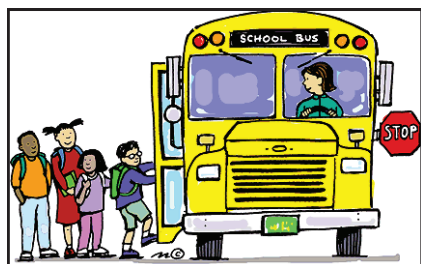


## Un généreux donateur



Ce n'est pas un oncle d'Amérique mais un sympathique octogénaire toulousain qui vient de faire preuve de générosité envers la commune. De ses grands-parents maternels natifs du village, Gilbert Savonnière a hérité d'un terrain de près de 65 ares situé près de l'église. A l'âge où beaucoup pensent à faire leurs affaires, le retraité a désiré, comme il le dit, rendre cette parcelle à Pannes. Ancien champion d'haltérophilie, Gilbert a conditionné son don à une seule volonté : que le terrain soit destiné au sport. Les enfants pourront au printemps s'y adonner au foot en toute sécurité, loin de la circulation routière et de ses dangers. Ce beau geste a été accompagné de celui de Maître Mamias, notaire à Toul, qui a fait grâce de ses honoraires. A l'occasion de la présentation des vœux aux habitants le **dimanche 5 janvier** et en présence de deux amis anciens champions comme lui, Gilbert a été mis à l'honneur et ce don inattendu très applaudi.

## Les transports scolaire à partir de septembre 2014



Les horaires de transport, à l'aube des nouveaux rythmes scolaires qui prendront effet sur le territoire du Chardon Lorrain à compter de **septembre 2014**, soulèvent encore bien des interrogations. La réforme très compliquée à mettre en œuvre dans les zones rurales, comme l'a rappelé Olivier Jacquin lors de la réunion publique sur ce thème, entrainera une problématique du transport scolaire, en raison de la mise en place du Temps d'Activités

Périscolaires (TAP). La CCCL précise cependant qu'elle n'aura pas les moyens dans l'immédiat de mettre en place des TAP à l'image des territoires riches. A cette situation de transport déjà complexe, se greffe le problème des transports de midi. L'obligation légale en matière de transports scolaires pour les départements porte sur un aller-retour par jour de scolarité. Les circuits méridiens représentaient un soutien supplémentaire à l'organisation territoriale. Le conseil général de Meurthe et Moselle n'ayant plus les moyens de financer ces transports méridiens, la charge sera progressivement transférée aux communes. Si elles souhaitent garder le transport scolaire de midi, elles devront participer à hauteur 25 % des dépenses, à la rentrée 2014-2015. Puis 50% à la rentrée 2015-2016, pour passer à 75% en 2016-2017 et 100 % à la rentrée 2017. Le Conseil Général précise que les transports méridiens seront supprimés à compter de la rentrée de septembre 2014 dans les communes qui n'accepteront pas ce principe. Il nous tombe sur les épaules dans une même année de mise en application, la réforme des rythmes scolaires avec tous les problèmes et les dépenses que cela engendre en tenant compte des TAP, le périscolaire que les communes ont transféré à la CCCL pour uniformiser sa mise en application et son coût. A cela se rajoute le prix du transport méridien que nos communes devront supporter de façon progressive. Sans oublier les 200 000 € supplémentaires annuels prélevés par l'Etat sur le compte de la CCCL. Le tout, à quelques semaines des élections municipales. L'addition qu'il va falloir répartir va être salée, tient à signaler Christian DEVILLERS, maire de Pannes.

## Décès de Jean-Paul Richard



Nous avons appris récemment le décès de Jean-Paul Richard survenu dernièrement à l'île de la Réunion à l'âge de 59 ans des suites de maladie. Jean-Paul était né le 15 mars 1959 à Pannes et était l'aîné de deux frères et quatre sœurs. La famille avait été cruellement éprouvée par le décès du père en 1974 et de deux fils. C'est en 1979 que Jean-Paul quitte le village pour s'installer à Jœuf. Il était papa de deux filles et avait deux petits-enfants. Passionné par la pierre et le bois, il redémarre une nouvelle vie, en 1999, à l'île de la Réunion comme artiste sculpteur. Il était apprécié pour son sourire et sa jovialité.

## LA PIZZ A JESS



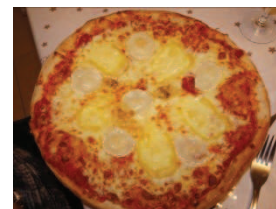
Vous verrez dorénavant sa roulotte chaque lundi soir de 18h00 à 21h00 sur la place du lavoir.

Pizzas de tradition italienne à votre porte.

Large choix proposé, de quoi satisfaire vos papilles.

Vous pourrez passer commande avant de vous déplacer en téléphonant au 06 83 20 58 17

Bonne dégustation



Commune de moins de 1000 habitants

Vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale et vous voulez voter

aux **ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES** des 23 et 30 MARS 2014

Quelques changements sont à relever par rapport aux élections municipales de 2008.

### Ce qui change pour les candidats

**Tout candidat doit désormais déclarer sa candidature en préfecture ou en sous-préfecture. Ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature.** Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée sur une ou des listes, **complètes ou non**.

Le jour du scrutin, sont affichés dans chaque bureau de vote le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

Au second tour, seuls des candidats présents au 1<sup>er</sup> tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1<sup>er</sup> tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

### Ce qui change pour vous, électeurs

Vous ne pouvez voter que pour une personne qui a déclaré sa candidature. Si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas candidate, cette voix n'est pas décomptée.

### Ce qui ne change pas

Les candidats sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent à la fois :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le plus âgé est élu.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste. Comme auparavant, les bulletins comportant un nombre de candidats inférieur ou supérieur au nombre de postes à pourvoir sont considérés comme valables.

**Vous pouvez toujours « panacher » les listes en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote.** Les noms des candidats surnuméraires (c'est-à-dire qui figurent en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir) et les noms des personnes qui ne sont pas candidates ne seront pas décomptés.

#### Attention !

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir ou si elle ne contient aucun bulletin ou des bulletins comportant des signes ou des annotations.

#### Que se passe-t-il lorsque les élections sont terminées ?

Le conseil municipal ainsi élu désignera en son sein, au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue (aux 2 premiers tours) et à la majorité relative (au 3<sup>e</sup> tour éventuel), **le maire et les adjoints**.

Les membres du conseil municipal seront ensuite classés dans l'ordre du « tableau » officiel : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux. Les conseillers municipaux prennent rang par ancienneté de leur élection. Si les conseillers sont élus le même jour, l'ordre est déterminé par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

**Ce « tableau du conseil municipal » fixe l'ordre de désignation des conseillers communautaires** qui sont les représentants de la commune à la communauté de communes. Ainsi, la commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir. Il n'y a pas de suppléant, sauf si la commune ne dispose que d'un seul siège au conseil de communauté, c'est le maire qui est désigné, avec un conseiller communautaire suppléant qui est le 1<sup>er</sup> adjoint.



Voilà déjà 10 ans que la Fédération Départementale des MJC pilote Jeunesse et Territoire sur le secteur du Chardon Lorrain, avec ses partenaires : la CCCL, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DDCS (Jeunesse et Sports) et la CAF.

Le rôle de Jeunesse et Territoire est d'accompagner les associations, les communes, les écoles, les familles et les jeunes du territoire dans la mise en place de projets. Ces projets viennent des désirs, de la volonté et du besoin du public concerné. Jeunesse et Territoire intervient alors pour soutenir les porteurs de projet, permettre une mutualisation de plusieurs projets, créer des liens entre les associations, trouver des intervenants dans différents domaines, etc ...

Jeunesse et Territoire travaille aussi pour que les actions proposées aux enfants, aux jeunes et aux familles aient du sens : il ne s'agit pas de faire une activité que pour faire l'activité, mais il est important de se préoccuper de ce qu'elle va apporter au public concerné (développer le sens critique suite à la programmation d'un spectacle, rendre plus autonomes des ados lors d'un camp de vacances, etc ...).

**Voici, en images, quelques uns des projets menés en 2012 :**



**Pour toute question, toute idée de projet à mettre en place, vous pouvez contacter les animateurs :**

FD MJC 54/Jeunesse et Territoire du Chardon Lorrain 14, rue des Clouyères 54470 THIAUCOURT  
03 83 82 55 73 / 06 78 68 60 21 / 06 78 68 49 86 ou [Jtchardon1@gmail.com](mailto:Jtchardon1@gmail.com) / [jtchardon2@gmail.com](mailto:jtchardon2@gmail.com)





Photos de Pannes (Pêle-mêle) à vos bons souvenirs







## Madine, la région prend la main



Le nouveau visage du lac de Madine prend doucement forme... Et il va désormais changer de mains. Le site de loisirs était jusque-là géré par le conseil général de la Meuse. Christian Namy a officiellement annoncé le transfert du site de Madine au conseil régional de Lorraine. « Madine en sera le rayon de soleil ». Jean-Pierre Masseret a quant à lui insisté sur le « potentiel lorrain. » Et la zone de loisirs que sera la Madine y aura toute sa place: « Elle sera créatrice de richesses, d'emplois. Le site sera différent dans un an, dans deux ans, dans trois ans... » Et le public pourra découvrir la première mouture dès l'été prochain. Avec un port réaménagé, une grande plage et une circulation plus facile entre les deux entrées principales que sont Heudicourt et Nonsard. Pour Christian Namy, ce changement de main « ne change pas grand-chose pour la Meuse à part d'être ainsi touristiquement au cœur de la Lorraine ». L'accord est pour le moment moral. Les assemblées régionale et départementale devront avaliser cette décision prochainement.

## Communauté de communes



2013 a été, une nouvelle fois, marquée par une forte synergie communes/communauté de communes, indispensable pour préserver la qualité de vie et l'attractivité du territoire. A l'instar du transfert de compétence « accueil périscolaire » des communes vers la communauté de communes, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, et dans le prolongement du développement de l'accueil des enfants durant les vacances scolaires, la réflexion partagée, « commune », permet ainsi le développement de services de qualité, adaptés aux besoins des habitants, et accessibles à tous, dans une logique de maîtrise des dépenses. Mais c'est le cas également dans l'économie, le tourisme, le maintien de l'offre de soins, l'accessibilité, la culture, l'environnement, la mobilité ..., où nombre de projets ont été réalisés (ou sont en cours de réalisation) en étroite collaboration entre l'échelon communal et intercommunal : mise en place d'un sentier d'interprétation Muséographie de Plein Champ (Mars-la-Tour), travail autour de la confluence d'Arnaville, démarrage du programme « Voie Verte et Bleue » (Xonville)... réflexion sur la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (Thiaucourt), sur la mise en place d'un Transport à la demande ...

## Le chardon en fête



Les 39 communes se sont réunies **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** à Jaulny sur la place de la jaunotte pour célébrer le premier chardon en fête. Cette première manifestation a attiré de nombreux visiteurs venus profiter des activités et animations gratuites. Sur place régnait une ambiance plutôt sympathique, où chacun pouvait trouver de quoi se divertir. Parmi les attractions les plus spectaculaires, le défilé de tracteurs était au cœur de la fête. Olivier Jacquin, président de la com'com du Chardon Lorrain, était en tête de cortège, avec des passagers du public, invités à venir faire un petit tour à bord de ces engins. Autre activité très prisée par les enfants, admirer le paysage du haut de la grande échelle des pompiers. Le kayak a également trouvé son public, ainsi que les randonnées pédestres et équestres. Pas de temps mort au Chardon en fête avec le rallye poussette, la pêche, le quizz et ses lots à gagner, les sculptures à la tronçonneuse, les démonstrations de conduite en solex, l'éducation canine. Grand moment d'émotion avec le spectacle équestre d'Arthur et sa bande de cow-boys, ainsi que les poneys de la ferme équestre de Fey-en-Haye. Ateliers créatifs, artisans et commerçants, produits du terroir tenaient aussi une large place sur la manifestation. L'expo photos sur les 39 communes du territoire a permis au public d'en savoir plus sur les villages qui composent le Chardon Lorrain. Moment fort de la manifestation, le parcours musical dans les rues de Jaulny, parsemées de musiciens et chanteurs, suivi du Chardon en mouvement et en chanson, dans une ronde collégiale. Côté restauration, le cochon à la broche ne s'est pas fait prier pour être dévoré. Plus de 300 personnes avaient réservé leur part, les autres se sont rabattues sur les grillades, sandwiches et pâtisseries. Pour que tout se passe dans les meilleures conditions, plus de cent bénévoles ont été recrutés autour des élus chargés de l'organisation, le tout sur un air de manifestation éco responsable, avec gobelets réutilisables, couverts, assiettes, plateaux en matériaux biodégradables et déchets minutieusement triés par une équipe tout spécialement déléguée à cette tâche. Une première édition couronnée de succès.

## Entreprises de Pannes

**Damien SCHMIT Construction:** (Tél : 03.83.81.71.96)  
**A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.**  
 (Tél : 03.83.82.04.64)  
**Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.**  
 (Tél : 03.83.81.97.75)  
**Gérald BRADY: Technigazon** (Tél: 06 19 74 89 06)  
**Patrick HEMONET: Artisan Electricien.**  
 (Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

## Horaires d'ouverture de la mairie au public



**Lundi :** de 15h00 à 17h00.  
**Mardi (Semaine paire)**  
 de 11h00 à 12h00 et de  
 15h00 à 16h00.  
**Judi :** de 15h00 à 17h00.  
**Samedi :** matin sur rendez-vous  
**Tél mairie : 03 83 81 92 76**

*Il n'y a que deux jours où rien ne peut se faire. Le premier se nomme hier et le deuxième se nomme demain. Aujourd'hui est le bon jour pour aimer, pour croire, pour faire et surtout pour vivre, alors, apprenons à apprécier ce que l'on a et ce que nous faisons aujourd'hui et vivons pour ce que demain a à nous offrir et non pour ce qu'hier nous a enlevé.*

*A méditer. . . .*